

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE SAINT-FRANÇOIS-D'ASSISE**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Saint-François-d'Assise tenue au 11, rue de l'Église, Frelighsburg, le lundi 7 novembre 2016 à 18h15.

**Sont présents :**

Marie-Andrée Yelle, parent et présidente  
Julie Bellefroid, parent  
Maryse Boisvert, enseignante  
Sylvie Valiquette, enseignante  
Jessica Roy, parent  
Melissa Rudd, parent  
Valérie Snyder, membre du personnel de soutien

**Participe également :**

Nancy Duranleau, directrice de l'école

**Sont absentes :**

Sylvie Pelletier, enseignante  
Christopher Carrie, parent

---

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

La présidente, Madame Marie-Andrée Yelle, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18 h 25.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Madame Marie-Andrée Yelle fait la lecture de l'ordre du jour.

Ajout aux varia :

Budget  
Propreté de la cafétéria  
Sacs cadeaux

18CÉ1617-017

Il est proposé par Madame Jessica Roy, appuyé par Madame Sylvie Valiquette, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 28 SEPTEMBRE 2016 ET SUIVIS**

Madame Marie-Andrée Yelle remet une copie du procès-verbal pour correction des fautes d'orthographe.

Madame Jessica Roy nomme une modification à faire à la liste d'absences du procès-verbal de septembre. De plus, elle souhaite qu'au point 8, une modification soit apportée, soit d'indiquer de se référer aux règles de la cour.

Enlever un acquis à l'école au-dessus du paragraphe du code de vie.

*Suivi :*

Madame Nancy Duranleau parle des sacs cadeaux mentionnant que l'équipe-école participera au projet. Les élèves feront la création des sacs (environ 200) pour les vendre lors du marché de Noël. Il faudra également acheter du papier de soie.

Madame Marie-Andrée Yelle reparle du registre des visiteurs afin de savoir où nous en sommes rendus. Nancy informe que la secrétaire n'a pas encore créé le registre. À venir.

Madame Marie-Andrée Yelle mentionne que dans le cadre de la convention de gestion pour l'objectif 3, il avait déjà été question d'encourager des lunchs sans déchets. Les membres souhaitent ajouter cet objectif à la convention de gestion.

18CÉ1617-018

Il est proposé par madame Julie Bellefroid, secondé par madame Marie-Andrée Yelle, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement du 28 septembre 2016 soit adopté avec les modifications ci-dessus.

#### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **4. PAROLE DU PUBLIC**

Aucun membre du public n'est présent.

#### **5. MOT DES PARENTS DU CÉ**

##### *Lunch sans déchets :*

Madame Jessica Roy, mentionne que durant le dîner, il n'y a pas de recyclage ni de compostage. Elle suggère que des élèves soient responsables de ramasser le compost et le recyclage. Un calendrier pourrait être fait avec des élèves pour instaurer ce processus. Les contenants devant être rincés seront retournés à la maison. Les membres et la direction sont d'accord. Un message devra être envoyé aux parents pour les aviser de la nouvelle procédure. Maryse suggère de faire des affiches dans le cadre des arts plastiques.

##### *Repas chaud :*

Madame Jessica Roy nomme que les portions de repas chauds sont trop grosses pour les enfants, il y a donc beaucoup de gaspillage. La directrice mentionne que les portions sont déterminées par une nutritionniste et doivent être respectées.

##### *Site internet :*

Madame Marie-Andrée Yelle parle du site internet, un document de modifications suggérées par monsieur Christopher Carrie est remis pour la section du conseil d'établissement. Les membres du CE souhaitent plus d'information sur le site internet, davantage de mises à jour et plus de transparence pour les parents des enfants qui fréquentent l'école.

Madame Marie-Andrée Yelle suggère d'ajouter une ligne à tous les courriels demandant aux parents de se référer au site internet.

#### **6. PORTAIL PARENT**

La directrice parle du portail parent. Nancy demande si l'information reçue était claire. Les membres ayant fait leur inscription disent que le site est très bien.

#### **7. MÉCHOUI**

Madame Mélissa Rudd informe les membres que 25 familles n'ont pas remis de billets ni de contribution.

À ce jour, 73 billets enfants et 200 billets adultes sont vendus pour un total de 4 550 \$.

Elle informe qu'il n'y a pas de retard dans l'organisation. La feuille d'horaire de bénévolat pour les membres du personnel sera affichée au salon du personnel.

Mélissa souligne que ce n'est pas assez nommé que les activités sont payées avec l'argent du méchoui. Madame Marie-Andrée Yelle suggère d'envoyer un rappel mentionnant à quoi l'argent sert et le montant investi du méchoui l'an passé.

Lors des activités, il faudra écrire le montant que l'activité coûte et indiquer que c'est l'argent amassé lors du méchoui qui assume les frais.

Il est nommé que les parents anglophones ne comprennent pas nécessairement l'information transmise. Des appels téléphoniques pourraient être effectués pour eux.

Madame Jessica Roy demande à savoir quel a été le coût par enfant pour les activités de 2015-2016 pour avoir une idée si le montant de 100 \$ est adéquat.

#### **8. COUR D'ÉCOLE**

La directrice Nancy Duranleau informe qu'elle et madame Julie Bellefroid ont rencontré Excavation Beaudoin de Bedford pour asphalter la cour et faire du lignage. L'école présentera le projet à la CSVDC. Le ministère (subvention) pourrait assumer 60% des coûts

et l'école payera la balance de 40% (13 776\$). Il s'agit d'un projet de 33 000 \$. La directrice informe que les montants du défi Pierre Lavoie seront utilisés pour contribuer à payer le projet.

18CÉ1617-019

Il est proposé par madame Jessica Roy, secondé par madame Mélissa Rudd, et résolu :

QUE le fonds à destination spécial soit utilisé pour payer le projet d'amélioration de la cour d'école.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**9. ADOPTION DE LA CONVENTION DE GESTION**

La directrice demande si les membres ont consulté la convention de gestion. Les membres souhaitent ajouter l'objectif des lunchs sans déchets.

Dans le cadre des saines habitudes de vie, madame Jessica Roy mentionne que les maternelles devraient avoir le droit d'emprunter des ballons. Il a été dit que les maternelles se sont vu refuser d'emprunter les ballons, car il ne les retourne pas. La directrice fera les vérifications nécessaires.

5 épices : La directrice mentionne qu'il y aura une activité par étape. Les activités du méchoui sont incluses dans le cadre des ateliers 5 épices.

18CÉ1617-020

Il est proposé par madame Marie-Andrée Yelle secondé par madame Maryse Boisvert, et résolu :

QUE la convention de gestion soit adoptée avec les modifications mentionnées ci-dessus.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**10. PARASCOLAIRE**

Madame Nancy Duranleau mentionne que les activités parascolaires n'ont pas été un succès. Seulement la gymnastique a débuté faute d'inscription dans les autres activités.

Madame Marie-Andrée Yelle suggère de relancer les parents à l'hiver, car il est possible que des difficultés financières du début d'année aient joué un rôle.

Madame Annick Gamache s'est offerte pour le théâtre qui commencera à l'hiver pour les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, et 6<sup>e</sup> années.

Madame Jessica Roy mentionne qu'il n'y a aucune activité offerte pour les plus petits.

Madame Mélissa Rudd parle des activités de la Factrie, il serait intéressant de les approcher pour offrir quelque chose aux enfants de tous âges après Noël. La directrice s'occupera de les approcher pour un projet en parascolaire.

**11. PAROLE AU REPRÉSENTANT DE PARENTS**

Madame Jessica Roy fait la lecture d'un résumé fourni par Christopher Carrie du déroulement de la rencontre. En autres, 6 autres écoles ont également des projets d'amélioration de la cour d'école.

La rencontre du 13 octobre était dédiée aux les élections.

Il y a beaucoup de relève. La présidente a observé qu'il y a de plus en plus de participants à chaque rencontre.

Lors de la rencontre du 27 octobre, la CS a expliqué les ressources. Les finances étaient également présentes.

Des conférences "parents-guides" seront bientôt offertes et payées par le comité parent.

La prochaine réunion se déroulera en présence du conseil des commissaires.

**12. MOT DES ENSEIGNANTS**

L'enseignante Sylvie Valiquette informe qu'il y aura un spectacle de magie le 19 décembre 2016 pour Noël. Au total, 2 représentations de 60 minutes seront offertes. Le coût du spectacle est de 875 \$. Il est proposé d'utiliser la salle de l'hôtel de ville avec une scène pour le spectacle. L'enseignante va communiquer avec Diane Panneton de la municipalité pour vérifier la disponibilité de la salle.

18CÉ1617-021

Il est proposé par Marie-Andrée Yelle secondé par Madame Mélissa Rudd, et résolu :

QUE le Fonds à destination spécial soit utilisé pour payer le spectacle de magie.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

L'enseignante Sylvie Valiquette mentionne que certains de ces élèves iront au camp estime de soi offert par Pauline Thibaut Jalbert SASEC. Les élèves coucheront sur place.

La rencontre de parent aura lieu le 19 novembre et les lettres aux parents ont été envoyées aujourd'hui 7 novembre 2016.

L'enseignante Maryse Boisvert nomme qu'elle est irritée par le nouveau processus d'achat de la C.S. Par exemple, pour les projets de sciences, il arrive qu'il soit impossible d'être à l'avance. Les professeurs informent que le processus leur enlève toute spontanéité. Madame Marie-Andrée Yelle suggère que le sujet soit apporté lors de la prochaine rencontre du comité parent.

**13. MOT DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ**

Madame Évelyne Barriault d'École-O-Village, avise que les oiseaux seront enlevés pour l'hiver afin de mieux les préserver.

Dans le cadre de la récolte des générations, la municipalité récupérera toutes les feuilles mortes afin de recouvrir le jardin en vue de l'agrandissement.

École-O-Village déposera un nouveau projet ayant pour nom Flore-O-Village. Il s'agit de créer un jardin de fleurs pour attirer les papillons. Une demande de subvention sera effectuée pour ce projet.

L'Assemblée générale d'École-O-Village aura lieu le 16 février 2017. Au menu : glissade, chocolat chaud et marche aux flambeaux.

Les oiseaux emblèmes pourraient être ajoutés aux cartes de la municipalité. Madame Mélissa Rudd suggère de prendre des photos des oiseaux afin de faire des cartes de souhaits.

*Municipalité :*

Madame Marie-France Moquin de la municipalité informe que l'école peut publier dans le Messenger. Par exemple pour recruter des bénévoles pour la bibliothèque.

La municipalité est en planification du plan stratégique. Ils souhaitent attirer les familles et maintenir un nombre suffisant d'élèves à l'école.

Subvention pour la politique familiale, l'école sera une priorité à instaurer. 4 ou 5 rencontres auront lieux, dates et heures à déterminer.

**14. MOT DE LA DIRECTION**

La directrice Nancy Duranleau présente 2 activités qui seront offertes dans le cadre d'école en forme pour les 5 et 6 années. Il s'agit de cours d'escrime, 690 \$ et de cours de danse Hip Hop, 150 \$.

18CÉ1617-022

Il est proposé par Marie-Andrée Yelle secondé par Madame Julie Bellefroid, et résolu :

QUE les cours d'escrime et de danse Hip Hop soient offerts

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**15. VARIA**

Cafétéria : Madame Jessica Roy nomme que le personnel du midi devrait revoir leur tâche à savoir qui fait quoi.

Elle mentionne que le plancher est très sale. La directrice explique que la saleté est imprégnée dans le tapis. Un appel sera fait à la compagnie pour savoir s'il y a moyen de redonner un lustre au tapis.

Mesdames Jessica Roy et Julie Bellefroid mentionnent que les tables et les micro-ondes sont sales. Il y a beaucoup de malpropretés dans les corridors.

La directrice Nancy Duranleau les informe qu'une rencontre est prévue avec les employés du midi prochainement. Ces points seront à l'ordre du jour.

Madame Julie Bellefroid désire ajouter aux variés un message d'un parent, Teprine Baldo, qui trouve dommage que les parents n'aient pas été plus impliqués dans les décisions de la cour d'école.

**16. Levée de la séance**

18CÉ1617-023

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Madame Jessica Roy, secondé par Madame Mélissa Rudd, et résolu :

QUE l'assemblée soit levée à 21 h 30

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

---

Président

---

Direction